



Cap sur l'oral du DNB 2023

publié le 25/03/2023

Mentorats organisés le mardi 4 avril 2023

L'ensemble des élèves du collège A. CAMUS profitera d'une heure de mentorat (un.e professeur.e accompagne dans leur réflexion un groupe de 4-5 élèves) **le mardi 4 avril prochain, de 16h05 à 17h.**

Cette séance de Mentorat aura pour objectif d'aider les élèves à :

- choisir, définir (cadrer), expliquer, justifier, interroger (problématiser), faire du lien (mettre en perspective - dans le cadre d'un/des parcours), valider, s'engager, préciser, développer... ;
- donner un exemple (texte ; schéma ; carte mentale ; capsule vidéo...) qui permet de percevoir l'enjeu et de se projeter ;
- proposer un parcours "borné" qui note chaque étape et voit la réflexion des élèves progresser (qui permet de dépasser la pensée "réflexe" et aborde de mieux en mieux une pensée plus "complexe") ;
- révéler les liens, le maillage et les interactions entre les Parcours pour donner de la hauteur ;
- laisser les élèves chercher seuls (faire confiance à... mais garder un œil sur...) ;
- rassurer, stimuler, encourager, canaliser, réveiller selon les profils ;
- donner du sens critique et autoriser la créativité ;
- générer du tutorat entre pairs ;
- associer les élèves qui souhaitent collaborer ;
- aider les élèves qui sont le plus en difficulté sur ce type de projet et de réalisation...

Pour rappel :

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ou l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement de l'histoire des arts et de toutes les disciplines qui auront contribué à nourrir cette soutenance.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe (sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats) mais sont évalués individuellement.

L'oral se déroule en deux temps : un exposé (5 minutes) suivi d'un entretien avec le jury (10 minutes). Dans le cas d'une présentation collective, 10 minutes d'exposé précèdent 15 minutes d'échanges entre le jury et l'ensemble du groupe ; chaque candidat fait l'objet d'une évaluation individuelle.

L'épreuve est notée sur 100 points :

Maîtrise de l'expression orale (50 points)

Maîtrise du sujet présenté (50 points)

Lien pour aller plus loin [ici](#).

Portfolio



Documents joints

 [fiche_choix_oral_dnb_2023](#) (PDF de 43.8 ko)

 [grille_oral_dnb_2023](#) (PDF de 57.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.